

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 13 février 2025, s'est réuni le 27 février 2025, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
ELVEN : Gérard GICQUEL
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE BONO : Yves DREVES
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE : Anne GALLO - KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - François ARS - Christine PENHOUEU - Mohamed AZGAG - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Sandrine LELOUP - Audrey ESSOLA (départ à 19h)

Ont donné pouvoir :

ARZON : Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
COLPO : Freddy JAHIER a donné pouvoir à Guillaume GRANNEC
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Claude LE JALLE
: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Anne GALLO -KERLEAU
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
PLESCOP : Françoise FOURRIER a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : André BELLEGUIC a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Roland NICOL
: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE : Katy CHATILLON LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
THEIX-NOYALO : Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christian SEBILLE
VANNES : Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET
: Franck POIRIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA
: Audrey ESSOLA a donné pouvoir à Sandrine LELOUP à partir de 19h

Mise en ligne le 06/03/2025

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 056-200067932-20250227-250227_DEL25-DE

Ont été excusés :

MEUCON

: Pierrick MESSEGER

VANNES

: Franck POIRIER à partir de 19H au départ de Monsieur ESSOLA

Absents :

GRAND-CHAMP

: Yves BLEUNVEN - Julian EVENO

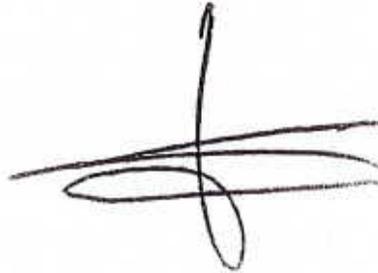
ILE-AUX-MOINES

: Philippe LE BERIGOT

LA TRINITE-SURZUR

: Vincent ROSSI

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a large loop on the right side.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025

ENVIRONNEMENT

**GARANTIE BANCAIRE DE PROJETS D'OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES
PORTES PAR LA SAS GMVA ENERGIE POSITIVE**

Monsieur Thierry EVENO présente le rapport suivant :

Afin d'atteindre les objectifs de production d'énergies renouvelables fixés par le Plan Climat Air Energie Territorial, la société par actions simplifiées « GMVA Energie Positive » a été créée entre Golfe du Morbihan - Vannes agglomération et la société d'économie mixte « 56 Energies ».

Cette SAS porte une première grappe de projets photovoltaïques en cours de déploiement. Les deux premières installations sont des ombrières qui seront implantées sur le parking de l'Echonova à SAINT-AVE et sur le parking Montaigne à VANNES.

La réalisation de ces équipements va être financée par emprunts, pour lesquels une garantie bancaire de la collectivité est requise.

L'investissement maximal est de 725 000 € HT pour le projet à l'Echonova, et de 550 000 € pour le projet du parking Montaigne. Le recours à l'emprunt sera au maximum de 90 % de ces montants, sur une durée de 20 ans et pour un taux fixe maximum de 4,6 %.

Ces installations génèreront des recettes, liées à la vente de l'électricité produite dans le cadre d'une autoconsommation collective, permettant d'équilibrer le projet financièrement.

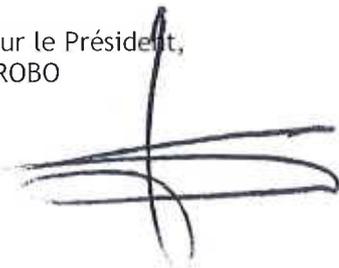
Il est proposé que GMVa apporte la garantie bancaire pour permettre la réalisation de ces projets.

Il vous est proposé :

- *de valider la fourniture par GMVa de la caution bancaire pour les deux projets photovoltaïques exposés ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

